

## *Cercles vicieux*

Élie Castiel

Numéro 209, septembre–octobre 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/48788ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

### ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Castiel, É. (2000). *Cercles vicieux*. *Séquences*, (209), 3–3.

**Comité exécutif :** Yves Beaugard, Élie Castiel, Maurice Elia, Pierre Valcour

**Directeur de la publication :** Yves Beaugard

**Conseiller à la direction :** Yves Beaupré

**Rédacteur en chef :** Élie Castiel

**Rédacteur en chef adjoint :** Carlo Mandolini

**Rédaction :** Luc Chaput (documentaliste), Dominique Pellerin (correctrice), Pierre Ranger (coordonnateur), Claire Valade (correctrice)

**Ont collaboré à ce numéro :** Loïc Bernard, Marc-André Brouillard, André Caron, Martin Delisle, Sandro Forte, Pascal Grenier, Monica Haim, Michael Hogan, Jean-Claude Labrecque, Alexandre Laforest, Francine Laurendeau, Mathieu Perreault, Charles-Stéphane Roy, Philippe Théophanidis, Julie Tremblay, Denis Vaugeois

**Direction artistique :** FRANCE GAGNON COM.  
Tél. : (514) 597-2425

**Publicité et promotion :** CINÉ MÉDIA COM.  
Tél. : (514) 930-5437

**Comptabilité :** Josée Alain

**Conseiller juridique :** Guy Ruel

**Impression :** Imprimerie La Renaissance

**Distribution :** La Maison de la Presse Internationale  
Tél. : 1-800-463-3246 poste 405

**Rédaction et courrier des lecteurs :** *Séquences*, 1600, avenue de Lorimier, bureau 41, Montréal (Québec) H2K 3W5

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. *Séquences* n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont soumis.

**Administration, comptabilité et anciens numéros :** s'adresser à *Séquences*, C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8  
Téléphone : (418) 656-5040  
Télécopieur : (418) 656-7282  
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Tous droits réservés

ISSN-0037-2412 • Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2000

*Séquences* publie six numéros par année.

**Abonnement :** Josée Alain

C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8

Téléphone : (418) 656-5040

Télécopieur : (418) 656-7282

• 25 \$ (tarif individuel) + taxes : 28.49 \$

• 40 \$ (tarif institutionnel) + taxes : 45.58 \$

• 52 \$ (tarif étranger)

• 70 \$ (abonnement de soutien)

*Séquences* est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)

<http://www3.sympatico.ca/sodep>. Elle est indexée par Repère et par l'Index des périodiques canadiens.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

*Séquences* est publiée avec l'aide du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal et du Conseil des arts du Canada.



## Cercles vicieux



Rosetta, de Luc et Jean-Pierre Dardenne, un film sacrifié

Quelles sont les raisons pour lesquelles les deux avant-dernières Palmes d'Or du Festival de Cannes ne sont pas sorties en salle à Montréal ? *L'Éternité et un jour*, de Theo Angelopoulos, a eu droit à deux diffusions à Télé-Québec, mais n'est pas encore disponible en vidéo ; quant à *Rosetta*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne, on nous annonce une sortie vidéo sous peu. On pourrait en dire autant du *Onegin*, de Martha Fiennes, de *Ladies Room*, de Gabriella Cristiani, et de *Molokai: The Story of Father Damien*, de Paul Cox.

L'étonnant est de constater que certains distributeurs détiennent les droits sur plusieurs de ces films *sacrifiés* et qu'ils ont sur eux, comme c'est l'habitude depuis plusieurs années pour la majorité des films, une garantie de diffusion à la télévision, sans compter, bien entendu, sur leur sortie vidéo. Si l'on prend pour acquis que ces mêmes distributeurs sortent très souvent des films insignifiants qui leur rapportent un argent fou, comment se fait-il qu'ils ne fassent pas d'efforts pour donner une chance à ces films dits *difficiles d'accès*, quitte à ce que ces films se cassent la gueule ? Et puis après, ne doit-on pas défendre la culture ?

Par ailleurs, il y a aussi le public. Le majoritaire, le gros consommateur de cinéma populaire, un type de cinéma qui, mis à part le fait qu'il divertit (et souvent maladroitement), ne renouvelle pas l'art qu'il prétend défendre et n'a absolument rien de nouveau à nous apprendre sur l'individu ou sur la société.

Et puis, il y a aussi les cinéphiles, une espèce presque en voie de disparition. Autrefois contestataires, ces nouveaux amoureux dociles du cinéma attendent qu'un film d'auteur sorte à la télévision ou en vidéo avant qu'il puisse décider de le visionner.

Le complexe Ex-Centris et le Cinéma du Parc font des efforts louables pour diffuser des œuvres de qualité malgré un marché restreint pour ce genre de produit. Faut-il blâmer le public ou les distributeurs, ou peut-être même les vendeurs détenant les droits internationaux des films qui demandent de plus en plus de gros sous pour vendre leurs produits ? Quoi qu'il en soit, ne devrait-on pas instaurer une politique gouvernementale pour la diffusion d'un cinéma de qualité ?

Élie Castiel